



## Conférence thématique :

### L'action dans l'urgence et le rôle des collectivités territoriales : une nouvelle compétence internationale des collectivités ?

Lundi 4 juillet 2016 - 16h00-17h30

#### Président de séance :

**Laurent Ziegelmeyer**, Conseiller municipal délégué aux relations internationales, Ville de Choisy-le-Roi et Président du groupe thématique « Crises et réhabilitation » de Cités Unies France.

#### Les intervenants :

**Émile-Gros-Raymond Nakombo**, Maire de Bangui, République Centrafricaine

**Rosario Bento Pais**, Cheffe d'unité Société civile et autorités locales, Direction générale du développement et coopération (DEVCO), Union européenne

**Thierry Mauricet**, Directeur général de Première Urgence Internationale (PUI)

**Bertrand Gallet**, Directeur général de Cités Unies France

---

**Laurent Ziegelmeyer** remercie Simoné Giovetti et Lucie Allex-Billaud, chargés de mission, en charge du groupe thématique « Crises et réhabilitation » de Cités Unies France.

Ce groupe thématique :

- gère les fonds de solidarité mis en place sur des catastrophes comme pour le séisme de mai 2016 qui a frappé l'Équateur, mais aussi Gaza, Kobané, les Philippines, les Balkans, le Népal, etc ;
- réfléchit à l'intervention des autorités locales sur des situations de crises et sur les réhabilitations post-crisis ;
- plaide et s'engage pour que les collectivités prennent toutes leur place dans ces situations de crises, qu'elles soient le « chaînon manquant » entre urgent et développement. Car elles ont les connaissances mais aussi les compétences qui ont besoin d'être valorisées.

Il y aura toujours l'amitié, la solidarité entre les collectivités françaises et étrangères, ainsi que la coopération et le développement : tous deux aidant à construire la paix. Mais la question posée aujourd'hui est :

**« Ne pourrait-il pas y avoir une troisième étape qui serait celle de l'implication des collectivités dans les crises, malheureusement de plus en plus nombreuses ? »**

**Bertrand Gallet** rappelle que Cités Unies France a proposé aux collectivités cette nouvelle facette de l'action internationale. Ce concept s'est construit à partir des expériences des collectivités françaises, plutôt lors de catastrophes naturelles mais aussi lors de crises politiques comme en Palestine, par exemple.

Il rappelle que les collectivités sont parmi les premiers donateurs, non étatiques, pour les catastrophes. Beaucoup d'ONG, comme MSF ou la Croix-Rouge, ont compris l'intérêt des collectivités pour lever des fonds et reçoivent énormément d'argent de la part de celles-ci. Au-delà de l'urgence, qui est un domaine suivi par des ONG spécialisées avec des travailleurs professionnels, beaucoup de collectivités se sont manifestées auprès de Cités Unies France pour pouvoir travailler sur la question de la réhabilitation des collectivités locales après les crises. Une quinzaine de fonds ont été lancés : Nicaragua, Maroc, Algérie, Haïti et d'autres.

Petit à petit, un travail a été réalisé sur cette idée de gouvernance territoriale post-crisis avec la réhabilitation des services publics de proximité après une crise et également sur l'aide à la reconstruction des collectivités.

Sur tous les fonds ouverts, deux ont été exemplaires dans le sens négatif du terme : le séisme et le tsunami dans l'océan Indien et Haïti, où nous avons eu des résultats assez négatifs. Sur ces territoires ont été « déversés » des centaines de millions de dollars mais tout a été sous-traité par des ONG étrangères ou par des agences des Nations Unies ou à des ONG regroupées dans les clusters des Nations Unies.

À Haïti par exemple, des maires étaient sans aucun moyen financier, leurs mairies étaient détruites et ils voyaient défiler sous leur fenêtre le monde humanitaire ou des agences des Nations Unies. Une fois que tous furent partis ils se sont retrouvés sans argent, avec un crédit très affaibli et étaient incapables de répondre aux demandes de leur population.

La question ici n'est pas de lancer des polémiques ou des débats, de dire que les collectivités locales doivent s'occuper de l'humanitaire. Notre propos est le suivant : les collectivités à réhabiliter doivent être prises en compte par les bailleurs de fonds. Elles doivent être associées à ce qui se passe sur leur territoire lorsqu'il y a de l'argent international.

Il faut également éviter de créer des gouvernances parallèles, ce qui est très souvent le cas. Des ONG embauchent des personnes dont la première qualité est de parler anglais, on leur donne de l'argent et du pouvoir. On peut se retrouver après la crise avec des petites entités de pouvoir, des comités locaux, des comités de quartier qui n'ont pas beaucoup de légitimité et se posent en concurrent avec les collectivités locales.

Enfin, nous avons pu voir également que les collectivités ont un rôle à jouer dans leur réconciliation post-crise. Les questions du retour des réfugiés, du foncier, de la dévolution des biens pris pendant les guerres civiles ou les crises ne peuvent être réglées que localement avec des personnes qui connaissent. Cela ne peut pas être réglé par la Cour Pénale Internationale, ni par des pays occidentaux qui viennent donner des leçons de morale, etc. J'ai par exemple assisté à des réunions avec des Touaregs et des Toubous au Nord-Mali, très longues mais nous avons réussi à dégager des compromis. Et seuls des politiques qui ont la légitimité sont en mesure de le faire.

Nous souhaitons faire comprendre que le territoire et plus particulièrement le territoire gouverné est la cellule de base du monde et de la géopolitique. Il n'y a plus de territoire vierge où des experts mondiaux sont capables de construire des choses indépendamment à ce qui existe. Il y a des administrations, des élus, des commissions municipales... Si elles sont détruites par les guerres civiles, la première chose à faire est de les réhabiliter, de les remettre en route. Elles étaient présentes avant, pendant et resteront après la crise. Nous savons que les crises sont de plus en plus longues, en Afghanistan, au Darfour, les crises durent et l'humanitaire fait partie du paysage et gère des affaires que personne ne veut gérer comme les camps de réfugiés par exemple.

Les cas diffèrent selon les pays mais nous faisons le pari que dans l'avenir, de plus en plus la prévention, la résilience devront être sous maîtrise d'ouvrages des territoires, des collectivités locales. Ce sont aux collectivités locales de travailler dans un réseau mondial, de fournir l'expertise et de travailler ensemble dans des réseaux de solidarité. Cela existe et nous le voyons en France mais également à l'étranger, de grandes organisations comme l'Association Mondiale des Grandes Villes (METROPOLIS), l'UNITAR des Nations Unies sont tout à fait partantes pour travailler sur cette question de la répartition horizontale de l'expertise.

Il aborde un point plus géopolitique et un peu plus politique, dans certains pays l'État est quasiment devenu une fiction. Les « d'états fragile », « d'états faillis » se répandent et sont de plus en plus proche de chez nous. Au Moyen-Orient, en Libye par exemple et pas seulement l'Afghanistan, le Pakistan. Nous sommes entourés de cela et les personnalités présentes venues d'Afrique comprennent parfaitement la faiblesse de leurs états, les difficultés financières.

On estime aujourd'hui à une quarantaine le nombre d'états qui existent sur le papier, qui ont, des gouvernances des ministres mais où très souvent la gouvernance, d'une très grande faiblesse, ne dépasse pas la capitale.

Il ne s'agit pas de faire un procès aux Etats car toutes les fonctions régaliennes doivent être maintenues, et au contraire, développées. Néanmoins, il est clair que quand il n'y a plus d'état, il faut bien que quelqu'un fasse le travail en traitant les questions de santé, d'éducation. Mais également en période de crise, gérer immédiatement les questions relatives aux réfugiés et aux camps de réfugiés. Aujourd'hui, les collectivités locales qu'elles le veuillent au non, et parfois malgré elles, doivent gérer des situations très difficiles, relatives à l'accueil des réfugiés par exemple sans aucune aide internationale.

Nous essayons de développer cette doctrine de la gouvernance territoriale, des crises et de la prévention et de la gestion territoriale des crises. Grâce à un travail sur le plan multilatéral où nous rencontrons des bailleurs de fonds pour leur expliquer la réflexion mondiale faite en ce moment sur la relocalisation de l'aide. Ce dernier terme ne signifie pas de financer directement les gouvernances locales, mais de mener plus directement l'aide en direction des territoires en évitant qu'elle soit détournée par les états ou par les frais de transaction de telle ou telle agence des Nations Unies.

**Laurent Ziegelmeyer** donne la parole au maire de Bangui, **Émile-Gros-Raymond Nakombo** pour présenter un cas concret où trois collectivités françaises sont impliquées : Chesy, Fleury-les-Aubrais et la communauté d'agglomération d'Orléans-Val de Loire. Quelles sont les besoins d'une ville comme Bangui à l'issue de la situation de crise qu'on connaît ? Quels sont les besoins auxquels peuvent répondre des collectivités françaises, par exemple ? Et si vous avez des témoignages sur l'expérience pilote qui commence à être menée sur la ville de Bangui.

Selon **Émile-Gros-Raymond Nakombo**, la crise en Centrafrique est du fait des Centrafricains eux-mêmes. C'est un pays où l'eau, qui pour lui est la classe dirigeante composées par des hommes et des femmes de pouvoir, a alimenté le feu, qui représente le peuple. Cette classe dirigeante a décidé de la vie des autres dans le mauvais sens. Le fait de discriminer, de provoquer des injustices même au sein de la plus petite cellule de la société qu'est la famille, peut provoquer une crise grave dans un pays.

Ce pays a connu des crises à répétition, soit sociales soit politiques, des mouvements de rébellion qui ont entamées les tissus économiques, sociaux, culturels, artistiques d'un pays aujourd'hui meurtri.

Pour arrêter cette crise, aujourd'hui en Centrafrique sont recherchés un rassemblement, une unité et une cohésion sociale qui mènera à la démocratie.

Cette réconciliation entre la classe dirigeante et le peuple ne peut être pilotée que par les hommes et femmes qui dirigent. Il est nécessaire de rompre avec les pratiques du passé et la dictature en faisant en sorte qu'il n'y ait plus d'exclusion dans les villes, les quartiers et les familles du pays.

La réconciliation sera un mot vain si des actions ne sont pas mises en place, si le dialogue n'est pas établi lors de réunions de rencontres.

Le dialogue est essentiel, grâce à des réunions, des rencontres il sera possible de mener l'action clé pour que la réconciliation ne soit pas qu'un mot vain : le pardon.

Vous me direz que vous recherchez la paix, la réconciliation en Centrafrique mais je vous assure que nous pouvons tenir des réunions, des rencontres pour nous réconcilier mais tant que nous ne menons pas une seule action qui est selon moi la vraie réconciliation, tout ce qu'on peut faire, se pardonner : la réconciliation sera un vain mot.

Alors la véritable réconciliation, selon lui et pour la majorité des compatriotes, entre le corps, le ventre et la tête.

Que s'est-il passé en Centrafrique ? Une rébellion a quitté le nord du pays avec 2 500 personnes et en arrivant à Bangui, ils étaient 30 000 personnes. Dans tous les villages traversés, les jeunes, les démunis, les sans-emploi, les personnes qui n'ont pas eu une base d'éducation scolaire, ni chrétienne, ni musulmane, sont arrivées à Bangui. Ils espéraient être recrutés dans l'armée nationale, mais ne l'ont pas été. Des tueries ont éclaté, le sang a coulé, la crise était très grave.

Cette crise vient également du fait que ce ventre, qui représente l'emploi durable est vide. Nous devons créer des métiers pour que les jeunes n'aient plus faim, les jeunes ont également besoin d'éducation, le besoin de soigner sa famille.

Quand ce ventre est plein, nous assumons nos fonctions de pères de famille, d'Etat et de leaders locaux.

Quand ce ventre est vide, il a une puissance qui dit au cœur et à la tête de le remplir.

Que font le cœur et la tête ? Ils ont d'autres outils, éléments, d'autres personnes à leur disposition : ce sont les bras et les jambes. Les jambes se lèvent, marchent ; les bras actionnent et peuvent faire une demande louable : avoir un métier pour se nourrir, s'éduquer, se soigner, se nourrir. Mais cela ne dure pas si l'emploi n'est pas durable.

De plus, si le ventre est vide en permanence, c'est le même scénario : les gens se lèvent, marchent, ils peuvent trouver des armes et tuer tout simplement car on a faim et on a pas d'emploi.

Pour que cette crise s'arrête, nous devons faire en sorte que les centrafricains vivent, fassent partie de la société, soient éduqués car si on est leader, donc nous devons traiter avec les hommes. On doit également faire en sorte que ces hommes là, qui sont à nos

côtés soient renforcés, à nos côtés et sachent ce qu'ils font. Mais en Centrafrique, nous avons un problème : tout d'abord d'éducation.

Nous avons perdus des années blanches, les enfants ne sont pas allés à l'école depuis presque 10 à 15 ans. Nous aurons donc besoin de faire venir d'autres pays pour faire fonctionner notre état. L'éducation scolaire, académique, chrétienne ou musulmane : ce sont des éléments qui font que la paix est moins menacée. Mais surtout, il faut former les jeunes à des métiers afin que cette paix ne soit pas menacée.

Pour qu'à la base les leaders, dont l'autorité a été bafouée.

Pendant cette crise, nous avons vu des ONG arriver et comme vous le savez, il y a deux catégories : les ONG d'urgence et les ONG de développement.

- Les ONG d'urgence arrivent pendant la crise et un peu pendant la période post-crise. Celles-ci sont adulées, aimées, sollicitées car elles sont visibles et s'occupent des véritables problèmes du moment. Ils sauvent la population de la misère, de la famine, mais cela n'est pas suffisant.
- De l'autre côté, il y a celles présentes depuis des années : les ONG de développement.

Les ONG d'urgence lorsqu'elles vont dans les municipalités font à leur guise, les leaders locaux ne sont pas consultés, elles s'installent quand elles le veulent, il n'y a plus d'administration, plus de règles du jeu.

Tout cela contribue à réduire l'autorité des leaders locaux : du chef du village, du chef de quartier. Il n'est plus respecté car il n'a pas de pouvoir.

Alors que si ces ONG travaillaient en symbiose et en synergie avec ces leaders locaux, alors l'autorité des chefs locaux et le pouvoir de l'Etat seraient visibles et nous parlerions moins de crise.

**Laurent Ziegelmeyer** demande si les collectivités locales françaises pourrait dans ce lien jouer un rôle de coordination, d'aide au développement, d'une remise en place des administrations. Un peu comme ce qui est en train de se développer sur Bangui aujourd'hui.

**Emile-Gros-Raymond Nakambo** répond positivement. En tant que le maire de Bangui et Président de l'Association des Maires de Centrafrique, nous sommes demandeurs d'un tel modèle. Vous savez, les municipalités de France ont beaucoup d'expériences et ont des modèles pour lesquels nous sommes demandeurs. Dans ce cadre, Cités Unies France est venu nous appuyer dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs locaux, qui sont le fondement des acteurs de la société.

Ces leaders locaux ont beaucoup apprécié car ils ont touché du doigt leur pouvoir et leur moyen d'agir pour leur population.

Nous avons également des échanges avec certaines mairies comme celles de Chessy, de Billière, de Bussy-Saint-Georges. Je pense que dans ce cadre-là, nous avons besoin véritablement des municipalités de France pour nous appuyer, pour apporter chacun leurs expériences pour renforcer cette paix, cette réconciliation et nous aiguiller par rapports aux relations avec les ONG locales.

Agir a soutenu les ONG de développement, ceux qui font des transformations, de l'agro-pastoral, et je pense que ce sont des exemples qu'on peut augmenter, pousser pour que ces ONG françaises et les municipalités nous appuient concrètement.

**Laurent Ziegelmeyer :** Je vous remercie sur l'aspect de la crise et de l'expérience particulière. Madame Bento Pais, on voit bien que la question après l'urgence, celle de la reconstruction et du développement, se pose et qu'une réflexion sur les crises de longue durée est indispensable. Dans ce contexte, la place des collectivités locales comme les deux intervenants l'ont montré précédemment sous des formes diverses, se pose vraiment.

Quelles sont au niveau de l'Union européenne vos réflexions, vos approches sur ces sujets et en particulier sur la place des collectivités.

**Rosario Bento Pais :**

Merci pour cette invitation. À la DEVCO, nous ne nous occupons pas de l'urgence en tant que tel, mais nous nous occupons de l'action à long terme lorsqu'il y a des crises et des fragilités, de la résilience. L'urgence est réellement la plateforme ECHO qui s'occupe de l'aspect humanitaire.

Donc la DEVCO - c'est à long terme et aussi pour faire une action de prévention. Dans ce cadre, elle veut parler du travail avec les autorités locales et la société civile : des acteurs très importants pour donner ensemble une réponse à ces crises et post-urgence.

Les autorités locales sont celles qui savent qu'elles sont les besoins des citoyens et ceux qui peuvent donner les réponses avec d'autres acteurs sur le terrain qui font un travail de base. Il est donc nécessaire d'avoir des liens de coopération entre les ONG et les autorités locales comme Monsieur Nakambo l'a rappelé.

Au sujet de la résilience, c'est un objectif principal dans la politique humanitaire et de développement. Nous travaillons avec les collègues de l'humanitaire pour une plus grande synergie entre l'aide à l'urgence et le développement.

Dans le cadre de notre travail politique, on considère les autorités locales comme des acteurs de gouvernance dont leur valeur est bien au-delà de celle d'un simple fournisseur de solution. C'est un acteur essentiel pour le développement de la collectivité. C'était notre communication de 2013 que nous sommes en train de développer avec plein

d'instruments y compris celui de l'approche territoriale dont les actions multiacteurs avec les acteurs sur place, avec les sociétés civiles et le secteur public est très important et que nous développons.

Nous sommes en train de faire cinq séminaires au niveau global car on travaille à ce niveau. Maintenant on va lancer une phase pilote dans 11 pays partout dans le monde et la plupart en Afrique. Cette approche est plus dans l'encadrement, de travailler avec des acteurs différents qui ont une politique différente et d'avoir exactement une réponse qui est avec tous les acteurs qui ont une action collective, avoir les donneurs et tous autour de la table pour préparer les réponses.

On a aussi dans notre programme et notre approche un budget assez essentiel pour les autorités locales et la société civile de 1,9 milliards d'euros sur cinq ans et pour les autorités locales de 450 millions en particulier. On veut se centraliser sur les priorités de la décentralisation : donner des capacités aux acteurs locaux et faire en particulier des partenariats avec les autorités locales, les associations : tout cela avec l'objectif de travailler pour développer et donner la réponse aux besoins des collectivités.

Ce que je viens de dire est une partie de ce à quoi on contribue car on fait des projets soit disant petits dans le monde entier et après viennent évidemment les budgets de fonds européens de développement et d'autres budgets beaucoup plus larges que ce que je viens de dire. Ces projets sont essentiels pour la décentralisation, la coopération décentralisée et l'appui à la capacité des autorités locales partout dans le monde

Pour ce qui est du budget total, on parle ici 68 millions d'euros pour cinq ans ; c'est beaucoup d'argent pour aider au développement des autorités locales et de la société civile.

On a aussi signé en 2015 cinq partenariats avec les réseaux globaux dont l'AIMF, c, et nous avons des partenariats avec eux dont l'axe le plus fort est celui de la mise en œuvre et de donner la capacités aux autorités locaux d'avoir la gouvernance avec l'Etat national et les autorités. On travaille beaucoup avec eux aussi car ce sont des personnes qui ont le savoir.

Je souhaite mentionner le programme de promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine, financée dans le cadre du *trust fund* « Bèkou » à hauteur de 7,7 millions et qui débutera dans quelques mois. Une des composantes de ce programme s'attache spécifiquement à soutenir des autorités locales pour mettre en œuvre des projets de développement choisies par les communautés qu'elle représente et à faire engager des cadres de concertation où d'autres acteurs comme ceux de la société civile seraient partis prenante, notamment pour renforcer la cohésion sociale.



**Laurent Ziegmeyer** remercie **Rosario Bento Pais** pour sa présentation et donne la parole à **Thierry Mauricet**, Directeur général de Première Urgence Internationale (PUI). Plusieurs aspects dans ce débat dont l'important développement des villes, la population urbanisée sur la planète pose de plus en plus la question particulière de l'intervention dans ces milieux et des besoins spécifiques que cela suppose. Nous l'avons vu dans les interventions précédentes, l'articulation ONG – collectivités est devenu un véritable enjeu. Quand on parle des collectivités, il y a à la fois les collectivités réceptrices comme la ville de Bangui mais aussi celles qui peuvent intervenir.

Comment voyez-vous à la fois cette nouvelle problématique autour de l'urbanisation et la création de lien ONG – collectivités qui est au cœur de ce débat ?

**Thierry Mauricet**, Directeur général de Première Urgence Internationale (PUI) débute en indiquant qu'une ONG comme PUI n'a pas vocation à rester implantée dans les pays où elle intervient.

Si nous restons dans un pays qui a connu une crise, que ce soit un conflit armé ou une catastrophe naturelle, c'est parce que les conditions notamment sécuritaires ou qui peuvent participer au retour des populations qui se sont déplacées, contraintes ou volontairement d'une catastrophe, d'une guerre civile ou d'autres types de crises : c'est ces raisons qui font que nous intervenons. Une fois que ces problèmes sont réglés, nous partons. Notre vocation est éphémère et nous souhaitons qu'elle le soit le plus possible.

Certaines crises durent longtemps, comme par exemple en Afghanistan où nous intervenons depuis 1979. Nous y gérons la santé dans deux provinces, et pourquoi nous y sommes toujours ? Les conditions sécuritaires font que la présence des ONG comme la notre est nécessaire.

Les modes d'intervention ont beaucoup évolué depuis 25 ans. Originellement, on se souciait peu d'être enregistrés, de nouer des partenariats ou d'avoir un dialogue avec les autorités locales. Cela a beaucoup changé depuis une quinzaine d'années, les partenariats sont très présents et les coordinations sont très souhaitables et souhaitées.

Lorsque cela est possible, si les circonstances le permettent, nous allons nous coordonner avec les acteurs locaux qui sont les municipalités, les ONG locales ou bien des ONG de développement qui travaillaient dans le pays d'intervention mais qui doivent geler leurs activités pour des raisons de sécurité principalement ou parce que les programmes qu'elles développaient ne sont plus à l'ordre du jour.

La coordination nous la vivons au quotidien. Dans tous les pays où nous intervenons, les partenariats que nous nouons avec des acteurs locaux et principalement des ONG locales sont très nombreux. Nous ne faisons pas tout tous seuls, et pourquoi les choses ont évolué dans ce sens pour nous et d'autres ONG ? C'est parce que lorsqu'on arrive dans

l'urgence dans un pays qui connaît un sinistre au sens générique du terme, ce sont les gens qui vivent sur place qui sont bien mieux placés que nous pour nous expliquer le contexte et éviter de commettre des erreurs. Quand on agit vite, parfois on peut se tromper d'où la nécessité impérieuse de pouvoir voir se tirer enseignement des ONG qui travaillaient avant notre arrivée ou des municipalités qui sont en charge de l'administration de la région dans laquelle on va intervenir.

Il y a quelques petites spécificités qui font que parfois, cela ne fonctionne pas. Bertrand Gallet parlait tout à l'heure d'Haïti, en disant à juste titre que la reconstruction n'avait pas fonctionné. Pourquoi cela n'a pas fonctionné ? À mon sens pour deux raisons.

D'une part car les bailleurs qui finançaient massivement cette crise, cette catastrophe naturelle était des bailleurs de l'urgence comme ECHO qui a été précédemment cité ou d'autres agences. Ces agences européennes ou onusiennes n'ont pas vocation à construire dans le dur, donc ce qu'ils étaient en capacité de financer de par leur statut et leur mandat, c'était des abris temporaires et pas autre chose. Donc oui, il y a eu beaucoup d'argent après la catastrophe naturelle mais dans la phase de reconstruction c'était davantage pour reconstruire des abris temporaires et pas des maisons en dur.

D'autre part, en Haïti, il n'y a pas de cadastre. C'est le problème du foncier et là, nous voyons l'importance d'avoir des services municipaux, gouvernementaux en capacité de régir ce genre de chose. Donc oui, il faut les soutenir, le plus vite possible ; pour faire en sorte que l'administration, par exemple sur le cas précis d'Haïti, soit en capacité d'administrer les choses de telle sorte que les acteurs d'aide au sens général puissent intervenir. Pourquoi nous n'avons pas pu reconstruire en Haïti ? Car il n'y avait pas de cadastre, c'est la principale raison. Et je crois qu'il n'y en a toujours pas. C'est un blocage important qui empêche tout acteur de pouvoir déployer un programme de réhabilitation et de reconstruction.

Le soutien qui peut être apporté aux autorités locales dans la matière pour au plus vite remettre en piste les services d'urbanisme est essentiel dans ce type de catastrophe.

**Bertrand Gallet** ajoute à l'intervention de **Thierry Mauricet** sur les cadastres, la question de l'état-civil. Ce sont les deux bases absolues. D'ailleurs, l'AIMF, s'est spécialisée dans le financement de ces outils de base des collectivités qui sont le premier élément d'une vie municipale digne de ce nom. Cela permet de régler la question du foncier mais cela permet également de lever l'impôt quand on croise le cadastre et l'état civil ; et évidemment les collectivités sans impôt civil n'existent pas.

### Intervention de la salle :

**Théodore TOULOUGOUSSOU**, Conseiller municipal à Chesy (Loiret) :

« J'interviens afin d'apporter le témoignage après l'intervention du maire de Bangui. Dans un premier temps, il a évoqué ce qui a provoqué ce qui s'est passé en Centrafrique et ensuite il a évoqué l'appui que les collectivités françaises afin de permettre de sortir de cette crise. Dans le cadre de cette sortie de crise, nous, collectivité française travaillant à Bangui, nous réjouissons car Cités Unies France cible bien les sujets de développement au niveau des collectivités. C'est la raison pour laquelle le projet pilote initié par CUF dans le cadre notamment de la gestion des marchés et de la collecte primaire des déchets, ce sont les deux qui relèvent des collectivités centrafricaines. La nécessité était d'apprendre aux personnels de la mairie de Bangui le rôle du personnel des collectivités au service de la population mais également à travers cela de leur permettre de travailler en lien avec la population. Tout cela pour qu'ils sachent qu'ils sont acteurs du développement qui a été mis en place.

J'ajouterai que le fonds « Bêkou », s'il peut aller dans le sens de ce que Cités Unies France a initié avec la municipalité de Bangui, permettrait de pouvoir endiguer la problématique du chômage des jeunes selon notre point de vue. »

**André TIA**, Maire de Man (Côte d'Ivoire) :

« Sur la partie ouest, nous avons une communauté de communes composée de 24 communes et dont je suis le président, j'interviens ici pour témoigner sur ce qui a été dit sur les rapports que nous avons d'une part, sur l'international que vous représentez et les collectivités, d'abord les pays, au départ c'était des rapports entre les pays et l'international, aujourd'hui on réfléchit sur une forte participation des collectivités.

Sur la partie forestière, la partie ouest, nous avons eu il y a un an, un projet important sur le foncier rural et urbain. Le projet a été financé par l'UE, mais via les Pays-Bas à travers une association des maires, VNG. Ils se sont appuyés sur une autre structure, une ONG du nom d'NRC qui est elle norvégienne. Chaque fois que l'UE, que ce soit l'Etat français avec les Contrat de désendettement et de développement (C2D) et tout le reste c'était le même schéma : les ONG et les élus locaux étaient toujours séparés, les élus locaux mis à l'écart. C'est grâce à cette expérience que nous et l'Union Européenne avons pris compte qu'il fallait une forte implication des élus locaux.

Pourquoi ? Depuis 1999, nous avons vécu une crise et dans notre partie ouest de la Côte d'Ivoire, c'était surtout une crise du foncier rural et du foncier urbain. Comment comprendre que les élus locaux que nous sommes, les maires, les présidents de conseil régionaux et autres, ne soient jamais associés au règlement de ces problèmes ? Lorsque nous avons été invité pour la première fois à nous joindre au règlement de ces problèmes, je vous assure que les parents, les chefs, les jeunes se sont sentis concernés.

Ensemble nous avons fait tout ce qui avait été demandé, les élus, les ONG et nous avons avancé ensemble. Les élus connaissent bien ceux qui les ont élu et savent comment aller vers eux. À la suite de ce projet, nous avons demandé à l'Assemblée Nationale sous forme de plaidoyer que cela soit su par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, que désormais si l'aide internationale doit intervenir en Côte d'Ivoire, il faut que ce soit aussi par l'intermédiaire des élus locaux.

Les ONG sur place, le budget final c'était pratiquement 1/100 de ce qu'ils avaient reçu mais en réalité nous avons beaucoup plus travaillé que eux-mêmes. Oui, parce qu'en fait ils venaient en appui de eux-mêmes. Ils nous fallait un résultat positif commun et donc j'encourage l'Union Européenne à venir rencontrer les autorités locales de chaque pays. »

**Patrick 'NIABODE BIDILOU**, Ministère en exercice de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire (MISPAT), République Centrafricaine :

« Je salue la présentation du maire de Bangui et je souhaite apporter ma contribution. Vous connaissez tous les crises qu'ont traversée la République Centrafricaine, un pays de 4,5 millions d'habitants sur 623 000 kilomètres carrés et qui a à peine pour tout le territoire national, 250 sapeurs pompiers et aucun sapeur pompier volontaire. Tout en sachant que la question de la protection civile est avant tout du ressort de l'État et avant de l'autorité locale et donc des maires, mais ces derniers sont démunis. Ils n'ont aucun moyen. Monsieur Ziegelmeier, vous avez tout à l'heure poser la question : « Qu'est ce que les collectivités françaises peuvent apporter ? ». Nous voulons saisir cette occasion pour vous dire qu'aujourd'hui la République Centrafricaine renaît de ces cendres, grâce à l'appui de la France à travers ? Mais aussi les ONG internationales qui ont été au chevet de ce pays depuis plusieurs décennies. Le problème de cette crise comme l'a présenté Monsieur le maire, c'est qu'il y ait eu un sentiment d'abandon. Les populations n'étaient pas assistées, ce n'était pas l'assistanat comme on le dit mais lorsqu'il y a des incidents, des crises, l'État qui devait jouer le rôle premier, cet État n'était pas là. Au jour d'aujourd'hui, je pense que ce qu'essaie de dire Monsieur le maire avec beaucoup d'humilité, c'est « Aidez-nous à bâtir une véritable nation où l'État doit jouer pleinement son rôle pour protéger ses populations, leurs biens et l'environnement. »

À Bangui, la capitale, nous avons trois casernes de sapeurs-pompiers qui sont le fruit de la coopération avec la France. Et aujourd'hui ses casernes n'ont aucune ambulance, aucun outil de secours pour assister les populations. À ce niveau, quels seraient véritablement la place et le rôle de l'autorité qui est le chef d'orchestre sur la question de gestion des secours ?

Ce sont les questions que nous souhaitons vous poser afin que vous puissiez nous aider ainsi que le Président des Maires de Centrafrique de jouer pleinement le rôle pour mieux coordonner les activités des collectivités.

Nous n'avons aucune loi, aucune stratégie nationale, nous n'avons aucun texte qui règlemente les activités de secours dans ce pays. Nous voulons qu'à travers votre expertise, que vous nous apportiez véritablement les moyens, les secours, l'assistance, car ce n'est pas seulement financier mais c'est au niveau de l'expertise afin de donner au pays un cadre. »

**Pé Mamadi BAMY**, Maire de N'Zérékoré (Guinée Conakry) :

« Je souhaite saluer la tenue de ce Forum car j'apprends beaucoup et je demande à trouver des partenaires qui puissent m'aider. Je souhaite parler du problème du virus Ebola. Lorsqu'il a éclaté dans notre zone, le service de santé n'avait pas connaissance de cette maladie. Il a donc fallu l'intervention d'une ONG étrangère, et française, qui est venue installer un centre de traitement du virus Ebola. La France et la Belgique ont envoyé deux laboratoires dont l'un a été installé à N'Zérékoré, l'autre à Macenta.

Pendant cette période, les collectivités ont travaillé car il fallait mettre en place un comité de veille constitué de jeunes gens. Nous avons créé des emplois temporaires et aujourd'hui quand il y a eu une recrudescence dans d'autres zones, les collectivités ont pris des dispositions d'informations et de sensibilisation. Nous avons fait un micro-cerclage, maintenant cela est fini et nous vivons maintenant dans l'espace de 90 jours pour que l'OMS déclare la fin de cette maladie. Elle nous a gravement bloqué dans toutes nos activités.

Aujourd'hui, nous surveillons activement grâce notamment à l'action internationale. C'est pour cette raison que nous demandons toujours à nos partenaires de nous aider à construire, non seulement les postes et centres de santé mais aussi à renforcer les capacités pour prévenir tous les cas d'épidémiologie. Le cas des sapeurs-pompiers est aussi une expertise dont nous aurions besoin chez nous. J'ai besoin de l'aide de tous pour que ma ville puisse vivre heureux. »

**Intervenant non identifié :**

« Je ne suis pas un spécialiste des collectivités territoriales mais je suis un ancien chercheur spécialiste des questions relatives aux ONG et à l'humanitaire. Je souhaite apporter un point de vue et une expérience très récente, du moins dernier.

Comme l'a dit Monsieur Mauricet, il ne faut pas demander aux ONG des choses qui ne sont pas de leur ressort. Une partie des choses qui ont été dites ici relèvent effectivement des collectivités, des États et pas des ONG. D'autre part, un certain nombre d'ONG aujourd'hui sont de plus en plus multi-mandats, elles font aussi bien de l'urgence que du post-crise ou du développement ; aussi bien des ONG nationales qu'internationales.

La dernière remarque est qu'on a parlé des conflits mais qu'il ne faut pas oublier les catastrophes naturelles, écologiques dans lesquelles le rôle des collectivités territoriales est évidemment premier. Simplement dans ces situations, il y a un effet de sidération, et d'effondrement des administrations et il faut pouvoir à beaucoup de choses. Dans ces

cas, il est parfois difficile de pouvoir collaborer avec les collectivités locales, mais par contre dans les phases de reconstruction et de post-crise il est évident, et d'ailleurs pratiquement tout le monde le fait, que ce sont les interlocuteurs premiers et incontournables.

Alors simplement et c'est ma dernière observation, cela fonctionne d'autant mieux lorsqu'il y a une société civile forte également dans le pays, à travers des ONG et d'autres structures.

J'étais par exemple il y a un mois aux Philippines, pour une mission d'évaluation post-typhon Haiyan. Un certain nombre de programmes post-crise et de reconstruction, financé par des fondations françaises avec des ONG françaises et philippines,

Cela a fonctionné en partie car la société civile philippine est relativement organisée, relativement forte et qu'elle est un interlocuteur, un intermédiaire avec les collectivités locales philippines.

J'ai vu des programmes qui mettaient à la fois en interaction des ONG internationales, des ONG philippines, des collectivités territoriales, des universités ; pour la reconstruction. Cela a fonctionné car on avait ces différentes catégories d'acteurs qui chacun ont apporté leur contribution. »

**Assani CHADHUILI**, Conseiller municipal à la mairie de Mamoudzou (Mayotte) :

« Je souhaitais intervenir sur ce qui a été dit sur Haïti et sur ce que Monsieur Mauricet a explicité sur l'échec d'Haïti par rapport à l'absence de cadastres et d'état civil entre autre. Conseiller à la mairie de Mamoudzou à Mayotte, département d'Outre-Mer et neuvième région ultrapériphérique, mais historiquement et géographiquement, nous sommes plus proches de l'Afrique que de Bruxelles. Il y a peu, nous avons connu ces problèmes liés à un état civil qui n'était pas clair, où n'importe qui pouvait prendre le nom de n'importe qui. Nous avons connu aussi l'absence de cadastre mais cela n'a pas empêché avant la résolution de toutes ces difficultés, de pouvoir construire, de développer en tout cas à l'époque par rapport aux moyens, les villes de Mayotte.

Cet exemple, pour moi, montre la nécessité de confier en cas de crise, le premier rôle aux collectivités territoriales et aux élus locaux. En l'absence de tous les éléments que nous avons évoqués, les élus locaux connaissaient à qui appartenait chaque parcelle ainsi que les personnes individuellement, dans les villages et les villes.

Donc effectivement, pour un étranger qui débarque, même avec beaucoup de moyens, il n'a pas la capacité d'identifier les personnes et surtout de pouvoir reconstruire car il ne connaît pas à qui appartient telle ou telle parcelle.

Cela ne serait pas un obstacle si il y avait des collaborations avec les autorités locales et les élus locaux. Vous avez également évoqué les bailleurs d'urgence et vous avez dit qu'il y avait eu beaucoup d'argent, mais l'argent à ma connaissance n'est pas très périssable. Cet argent, s'il était dans les mains des autorités locales en partenariat avec les ONG,

aurait pu créer un équilibre entre l'urgence et la durée ; même si je sais aussi qu'il y a des craintes pour laisser de l'argent à certains élus locaux. Il est donc essentiel d'associer en premier lieu les autorités locales, qui connaissent le terrain.

**Flora GELEY, DG DEVCO :**

« Ma question s'adresse plus particulièrement à Monsieur Mauricet. Pourriez-vous partager des exemples de mécanismes ou de dispositifs de collaboration avec les autorités locales en situation d'urgence ? Finalement, il ne s'agit pas seulement de dire que nous collaborons mais que de savoir comment nous collaborons car déjà dans le développement c'est assez complexe.

Voyez-vous une place pour la coopération décentralisée et les échanges Nord-Sud voire Sud-Sud dans le lien entre urgence et développement ? Cela a-t-il une utilité pour une ONG d'urgence ? Ou êtes-vous trop absorbé par une réponse rapide pour pouvoir travailler dans ces directions ? »

**Laurent Ziegelmeyer** reprend les questions qui ont été abordés. Principalement, la place des collectivités locales, réceptrices de la solidarité et leur place dans les mécanismes. La place des collectivités locales donatrices entre guillemets, en particulier en termes de compétences techniques pour renforcer les capacités et puis se pose aussi la question des bailleurs : « Comment les bailleurs aujourd'hui peuvent lier leur aide financière à la place des collectivités locales dans les différents programmes ? ».

C'est aussi une démarche de réflexion qu'il doit y avoir chez les bailleurs en termes d'utilisation de l'argent et de positionnement des collectivités.

Il passe la parole à Monsieur **Thierry Mauricet** afin de répondre aux questions posées et de réagir sur les prises de parole de la salle.

**Thierry Mauricet** confirme qu'il y a eu beaucoup d'argent qui a été versé après la catastrophe à Haïti. Mais lorsque l'on est une ONG humanitaire et qu'on reçoit des fonds d'une institution comme ECHO, vous êtes redevables des fonds de la Commission qui sont issus des impôts européens, etc. et on ne fait pas ce que l'on veut avec l'argent. C'est extrêmement compliqué, il faut faire des appels d'offres, faire un reporting très serré, très cadré et la durée des financements est également limitée dans le temps : 18 mois et pas au-delà. Comment envisager avec des fonds issus d'ECHO, plus lié à l'humanitaire et post-crise, dès lors qu'on est limité à 18 mois ?

Ensuite s'il n'y a pas de cadastre, ce n'est pas parce qu'on va avoir une attestation que cela suffira au bailleur pour que cela soit « éligible », selon le jargon de la Commission. Soit on est éligible, soit on ne l'est pas. Et pour montrer que la dépense est éligible, il faut beaucoup documenter et cela est très compliqué.

Il est vrai que dans l'urgence, toute cette complexité administrative de la part des bailleurs, et pas seulement d'ECHO, et l'absence d'administration locale, en état de fonctionner, rend parfois les choses impossible. C'est malheureux, mais c'est ainsi. Donc oui, il y avait beaucoup d'argent, oui nous avons fait beaucoup d'abris temporaires

(shelters avec du plastic sheeting), donc des abris d'urgence. Et l'argent a été majoritairement dépensé sur ces constructions sommaires, de fortune et provisoires.

Ensuite pour répondre à l'autre question beaucoup plus vaste, tout ce qui pourra permettre de faire en sorte que les acteurs ou les parties au conflit, puissent se réunir et se coordonner pour agir en concertation, sera toujours bienvenue. Mais le problème ici est : « Qui sera le leader ? Qui chapotera ces instances ? », c'est cela la grande complexité. Si c'est une agence onusienne, cela va être compliquée et c'est souvent une de ces agences qui dirige ce genre de coordination : cela est très lourd et très compliqué.

**Rosario Bento Pais :**

« Je serai brève car en effet, toutes les interventions vont dans le même sens que le programme que nous développons. C'est le seul programme de l'Union Européenne qui est consacré aux autorités locales et à la société civile. On ne demande pas aux États partenaires ce qu'ils en pensent, on peut y aller tout de suite vers les acteurs locaux. C'est une façon de faire différente et unique, à laquelle nous croyons beaucoup et qui a évolué au niveau des budgets également. Par rapport aux perspectives précédentes, le budget a augmenté de 20%. Cela montre que l'on a appris, qu'on apprend et va dans le sens de toutes les interventions. »

**Emile-Gros-Raymond Nakambo**, après les interventions trouve que les problèmes de Centrafrique se retrouve dans d'autres parties du monde en crise. Dans ces zones d'urgence, on se pose la question : « Un sol durable ne pourra pas sortir de l'urgence ? » Quand on voit qu'un chargé de mission est payé 15 000€ et qu'il mène un très bon train de vie, alors on se dit qu'il faudrait sortir. Ces gens qui mangent à la table alors qu'à côté d'eux, des pauvres meurent de faim. En Centrafrique, nous avons l'impression que beaucoup d'argent est déployé pour revenir en aide aux Centrafricains, mais ils se disent que c'est un système de retour de tous ces fonds vers les pays qui y contribuent. Nous nous devons donc de poser la question : 'Est-ce que le durable ne peut pas sortir de l'urgence ?'

Pour terminer, je suggère qu'au sein de Cités Unies France soit mis en place un groupe-pays afin de soutenir la Centrafrique pour que la paix revienne ; pour que les autorités locales soient soutenues, leur autorité soit renforcée et surtout que sur le territoire centrafricain, les municipalités tiennent vraiment leur rôle.

**Thierry Mauricet** prend l'exemple de l'ONG qu'il connaît le mieux, Première Urgence International. Avec 4 000 salariés dans le monde, sur tous ces salariés, 200 sont expatriés, 80 sont basés au siège et le reste, ce sont des salariés nationaux, dont beaucoup de Centrafricains, de Guinéens. Donc la majorité des équipes qui s'activent sur le terrain au quotidien sont des nationaux, pas des expatriés qui sont présents pour encadrer, apporter leur expertise, etc. Quant à la rémunération d'un chargé de mission,



elle est plutôt aux alentours de 2 000 euros par mois, et pas 15 000, sauf pour des fonctionnaires des Nations Unies.

**Bertrand Gallet** confirme qu'il ne faut pas confondre des fonctionnaires des Nations Unies avec les salariés des ONG. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé à Haïti où le train de vie des fonctionnaires des Nations Unies a beaucoup choqué.

Il rappelle que nous sommes au début d'un long processus et souhaite saluer le travail de DEVCO pour son travail de réflexion sur la base de la communication en Conseil Européen sur les autorités locales et la décentralisation. Cela commence à bouger dans le bon sens avec une vraie volonté politique.

Il revient sur l'intervention de Patrick 'Niabode Bidilou et sur son besoin d'avoir des camions de pompier. Selon lui, on ne peut pas attendre des collectivités françaises qu'elles payent des camions de pompier à toutes les collectivités qui en ont besoin en Afrique ou ailleurs. Il va falloir que les bailleurs de fonds changent leur approche, qu'ils arrêtent de financer seulement les États, les Nations Unies ou les très grandes ONG mais qu'elles prennent en compte la gouvernance locale. Il faut vraiment que les mentalités bougent et que les collectivités elles-mêmes évoluent ; qu'elles soient en capacité de lever l'impôt, de devenir solvables. Un autre combat que nous menons, c'est de faire en sorte que les collectivités puissent recevoir des prêts sur du très long terme afin de payer leurs infrastructures. Tout cela est une véritable révolution mais pour cela, elles doivent être solvables. Cela commence à se voir en Afrique, avec l'AFD qui a donné l'exemple il y a quelques années. Londres, Paris, Berlin ont fait des égouts, des routes et des rues avec des prêts à 0% sur 100 ans : c'est comme cela que cela s'est passé et ce n'est pas ni les ONG ni les Nations Unies qui ont financé les égouts de Paris par exemple.

Il y a donc tout un cercle vertueux à construire mais il faut aussi que les grands bailleurs se mettent à considérer qu'il n'y a pas que les États dans le monde et qu'il faut travailler avec les collectivités locales. Il salue donc la Commission Européenne et DEVCO qui a réellement commencé sur ce terrain.

Pour conclure, il souligne que sans arrêt, ont été confondus les crises et les post-crisis, l'urgence et la reconstruction qui sont des choses complètement différentes. Il croit donc que **Thierry Mauricet** ne peut pas être comptable des erreurs qui ont été faites sur le moyen et le long terme en matière de reconstruction.

**Laurent Ziegelmeyer** affirme que les discussions sur ce sujet se poursuivront au sein de Cités Unies France, sur le dernier trimestre 2016 sera organisée une réunion des collectivités locales françaises intéressées par cette nouvelle démarche de solidarité internationale post-crise. Un travail est également effectué sur un projet pilote en plus de ce qui est fait sur Bangui. Nous sommes donc intéressés par toutes les collectivités qui

souhaitent s'engager dans cette dimension et mettre à profit des compétences techniques en appui à un certain nombre de collectivités étrangères. Son expérience personnelle au sein de sa collectivité montre que des choses concrètes peuvent être faites, de collectivité à collectivité sans forcément passer par les États.